



LA RSE A TOUJOURS ÉTÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE PICARD. GRÂCE AU DISPOSITIF FRET21, LES FONCTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSPORT SE COORDONNENT POUR TRAVAILLER, ENSEMBLE, À RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE. TOUS LES MAGASINS DE L'ENSEIGNE EN FRANCE SONT CONCERNÉS.

“FRET21 est l'outil qui nous manquait pour affiner la mesure de nos émissions carbone, structurer nos actions et identifier nos leviers d'actions”, explique Vincent Prévot, responsable Transports de Picard, entreprise française spécialisée dans les produits surgelés. En s'engageant en 2020 dans le dispositif porté par l'ADEME et l'AUTF, le groupe entend diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses transports de 10 % d'ici à 2022. Même si la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est au cœur de la stratégie de Picard depuis de nombreuses années, il manquait une coordination des actions des différentes fonctions

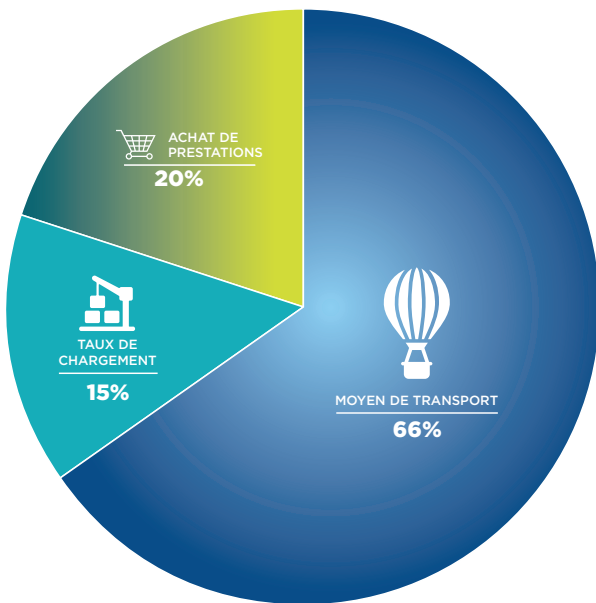
de l'entreprise. Aujourd'hui, *“développement durable et transport travaillent main dans la main et non plus côte à côte”*, se réjouit Vincent Prévot. Le plan stratégique, élaboré pour un travail commun, concerne tous les magasins de France, de Belgique et du Luxembourg. Les flux de transport pour approvisionner ces 1 024 points de vente ont été observés : les flux qui relient les plates-formes des transporteurs des 8 bassins de production et les 7 plates-formes de distribution de Picard, les tractions effectuées entre les différentes plates-formes de distribution de Picard, les flux qui relient les plates-formes de Picard et les magasins en direct, et les flux qui transitent par des plateformes transporteurs en région avant d'être distribués dans les magasins.

DES ÉQUIPES MOBILISÉES

Pour atteindre son objectif FRET21, Picard et le cabinet de conseil CPV Associés qui l'accompagne, en tant que prestataires référencés FRET21, ont identifié 11 initiatives, permettant d'améliorer l'organisation logistique.

Les réductions d'émissions associées à chaque initiative ont été calculées grâce aux outils du programme EVE. Chaque initiative est pilotée par un référent et articulées par Mickaël Moya, chef de projet Développement durable et référent FRET21 au sein du groupe.

11 ACTIONS DE RÉDUCTION SUR 4 AXES



Objectif de réduction CO2 défini et validé : **-10 %**
 Périmètre : **Appro bassin, inter-sites et distribution**
 Période d'engagement : **2020-2022**
 Soit en CO2eq évités = **1740 tonnes CO2e**

11 actions de réduction, sur 4 axes :

- Taux de chargement - Chargement Amont - Transport partagé
- Taux de chargement - Eco-conception produit
- Moyen de transport - Rail Route Bretagne
- Moyen de transport - Rail Route Nord
- Moyen de transport - Biogaz Amont
- Moyen de transport - Biogaz Aval
- Moyen de transport - Groupe froid alternatif Amont
- Moyen de transport - Groupe froid alternatif aval
- Distances parcourues - Réseau Log
- Distances parcourues - TMS aval
- Achat de prestations - Dispositif Fair Fret
- Achat de prestations - Label Objectif CO2 Amont
- Achat de prestations - Label Objectif CO2 Aval

L'action la plus impactante dans l'engagement global de Picard est le déploiement des véhicules Biogaz sur le transport aval et amont, complété par l'ouverture en novembre 2020 d'une station Biogaz dans le Sud-Ouest, en partenariat public-privé, "un projet qui a mis trois ans à sortir de terre", rappelle Vincent Prévot. Sur la base de ces flux passant au Biogaz, Picard souhaite également équiper 100 % des véhicules de groupes froid

vertueux, de type cryogénie à l'azote. Pour les flux amont, le Biogaz devrait aussi être adopté, en collaboration avec le transporteur Jacky Perennot, déjà largement reconnu pour le déploiement de la technologie dans ses flottes. Le passage au Biogaz et l'installation de groupes froid alternatifs pour de nombreux flux permettraient une baisse conséquente des GES émis.

.../...



Camion frigorifique Picard fonctionnant au Biogaz

LES TRANSPORTEURS SONT DES PARTENAIRES, ET NON DES PRESTATAIRES

“Nous sommes dans une phase de transition, explique Vincent Prévot. Jusqu’à présent, nous accompagnons nos transporteurs par le conseil, la présentation des orientations, etc. Aujourd’hui, avec FRET21, il s’agit d’une obligation, avec un cahier des charges qu’ils doivent respecter”. Pour autant, le responsable transport ne souhaite pas d’une relation classique chargeur-prestataire. *“La vingtaine d’entreprises qui travaillent avec nous sur l’amont comme sur l’aval sont des partenaires que nous soutenons pour que 100 % d’entre eux soient labellisés Objectif CO₂ d’ici la fin de l’engagement FRET21, en 2022”.* Un accompagnement est prévu et les durées de contrat étendues à au moins 3 ans. Les investissements pour passer au gaz ou à l’hydrogène peuvent en effet être estimés comme colossaux pour de nombreux transporteurs et le soutien de leur client les encourage à franchir le cap. *“La RSE, ce ne sont pas seulement des GES en moins. Il s’agit aussi d’un travail en collaboration avec le respect de ses partenaires”*, souligne Gérald Townsend, responsable développement durable. Le dispositif Fair Fret fait partie de cet état d’esprit. Élaboré dans le cadre du Club Déméter, il s’agit d’une grille d’évaluation permettant d’inscrire chargeur et transporteur dans une démarche commune d’équilibre social, sociétal et environnemental. Avec les transports Postic, Picard a signé une charte, avec un processus d’autoévaluation conjointe et a engagé différentes actions pour gravir les niveaux du développement durable ensemble.

OPTIMISATION DES LIVRAISONS

Outre les énergies alternatives utilisées, Picard s’applique à optimiser ses livraisons grâce à différentes actions. L’utilisation poussée du TMS pour les flux amont a permis d’identifier les plus gros bassins de massification, d’avoir une

meilleure planification des commandes dans l’optique d’améliorer le taux de remplissage. *“Nous cherchons à faire partir le plus de camions complets possible. D’ici à 2022, nous voulons passer de 10 palettes par ordre de transport sur l’amont à 20 en moyenne, précise Vincent Prévot. Cela correspond à un taux de remplissage d’environ 60 % sur le transport partagé”.* En 2025, le responsable transport espère même atteindre les 80 %. Picard réfléchit à d’autres moyens d’optimiser le taux de chargement. Encore au stade de la réflexion, l’éco-conception de l’emballage de certains produits permettrait ainsi d’augmenter le nombre de couches sur une sélection de référence afin d’augmenter le nombre de tonnes transportées par véhicule. Cette démarche ferait appel aux services Achat et Approvisionnement, Marketing et Transport.

EN ATTENDANT LE TRAIN

La logistique du groupe Picard repose pour l’instant entièrement sur la route. Mais, encouragé par les récentes déclarations du gouvernement sur le fret ferroviaire, Vincent Prévot envisage le développement de certaines lignes de transport en rail-route, à condition que les opportunités opérationnelles soient identifiées.

“Nous souhaitons atteindre dans un premier temps un voyage sur 10 effectué en rail-route, depuis les bassins de production de Bretagne et du Nord de la France, vers la plate-forme de Sorgues pilotée par Stef”. L’ouverture d’une troisième ligne vers la région Rhône-Alpes est également en cours de réflexion. Fret SNCF, conscient du rôle qu’il a à jouer dans la transition énergétique du pays, doit continuer à travailler sur la régularité, la ponctualité et la traçabilité de ses wagons. Les innovations technologiques de ces dernières années et l’engagement croissant des entreprises du territoire dans ce domaine sont de bonnes sources de motivation...

Initié par l’AUTF et l’ADEME, FRET21 aide les chargeurs dans la réduction de l’impact carbone du transport et fait partie du programme **EVE** (Engagements Volontaires pour l’Environnement - Transport et Logistique) qui vise à accompagner l’ensemble des entreprises du secteur dans la réduction de l’impact énergétique et environnemental. **Retrouvez EVE sur :** <https://www.eve-transport-logistique.fr/>